



## LES FAITS MARQUANTS DE LA PREPCOM IV DU SMDD: MERCREDI 5 JUN 2002

Les délégués se sont réunis dans un segment ministériel de haut niveau comprenant une brève Plénière inaugurale consacrée aux déclarations pivots, et des séances de dialogue interactif ministériel autour de la question de mise en œuvre, tenues dans la matinée et dans l'après-midi. Une Plénière informelle s'est déroulée dans la soirée pour l'examen des éléments susceptibles de figurer dans la déclaration politique et des modalités devant encadrer les travaux du Sommet. Le Groupe de Travail III s'est réuni dans l'après-midi, pour débattre du thème de la gouvernance pour le développement durable. Une discussion autour du sujet des partenariats a eu lieu dans l'après-midi et des consultations informelles-informelles visant à résoudre les questions restées en suspens dans le *Projet de texte du Plan de Mise en Œuvre du SMDD* se sont déroulées tout au long de la journée et jusque dans la soirée.

### LE SEGMENT DE HAUT NIVEAU

**LA PLENIERE INAUGURALE:** Après une présentation vidéo sur l'état des habitants de la planète et de leurs environnements, et sur la nécessité du développement durable, le Président PrepCom, Emil Salim, ouvrit officiellement le Segment Ministériel de Haut Niveau.

Louise Fréchette, Secrétaire Générale Adjointe de l'ONU, partagea avec l'assistance les conclusions de la Perspective du PNUE sur la Situation Environnementale Mondiale, élaborant sur le caractère non viable des modèles de développement dominants, "même pour ceux qui en tirent avantage." Fréchette présenta le lien entre les êtres humains et l'environnement comme étant la préoccupation centrale du Sommet de Johannesburg, mit en exergue l'importance de la mise en place d'objectifs concrets inscrits dans des calendriers précis, et de partenariats en rapport direct avec le programme de mise en œuvre. L'oratrice mit en relief le rôle des gouvernements, de la société civile et du secteur privé dans la réalisation du développement durable, appelant le monde de l'entreprise à aller au delà de la philanthropie et à changer les pratiques actuelles. Elle encouragea "la traduction des aspirations en actions."

La Présidente de la République d'Indonésie, Megawati Soekarnoputri, souhaita la bienvenue en Indonésie, à chacun des participants, et fit part de son espoir de voir la réussite de la réunion de Bali, ouvrir la voie au succès du Sommet de Johannesburg. Elle appela à des efforts de coopération focalisés sur le développement durable, notamment dans les domaines du renforcement des capacités et de la mise à disposition de connaissances scientifiques et technologiques accessibles et abordables.

Le Président Salim invita les trois Coprésidents de la Table Ronde Ministérielle du Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM) sur le Financement du Développement durable à présenter leurs déclarations.

Mohammed Valli Moosa, Ministre Sud Africain chargé des Affaires Environnementales et du Tourisme, nota que le Sommet est en mesure de s'assurer de la réalisation des objectifs de développement de la Déclaration du Millénaire, à travers les actions visant à la durabilité environnementale, et élabora sur les deux sessions de la Table Ronde du FEM sur le Financement du Développement Durable. Kjell Larson, Ministre Suédois de l'Environnement, précisa que les tables rondes ont appelé à des actions dans le domaine financier, politique et partenarial, soulignant que la durabilité ne saurait être réalisée au moyen d'un financement marginal.

Precious Ngelale, Ministre d'Etat Nigérian, chargé des Ressources en Eau, intervenant au nom de la Conférence Ministérielle Africaine sur l'Eau, présenta l'eau et les prestations sanitaires comme étant les principales crises posées au continent africain, mit en exergue les interconnexions avec la question de l'eau dans les cinq domaines de focalisation retenus par le Secrétaire Général de l'ONU, et, affirma que la sécurité sociale, économique et environnementale a un lien étroit avec la question de l'eau. L'orateur annonça la Déclaration d'Abuja sur l'Eau, produite à la réunion tenue au Nigeria en avril 2002.

Le Président Salim expliqua la procédure à suivre dans le dialogue interactif, et encouragea les délégués à éviter de faire des déclarations. Il mit l'accent sur la nécessité de finaliser tous les documents et de s'accorder sur un programme de mise en œuvre baptisé 'l'Engagement de Bali', aux fins d'assurer le succès du Sommet de Johannesburg.

**LE DIALOGUE INTERACTIF:** Le JAPON fit état de ses initiatives dans le domaine des projets cartographiques de la planète, ainsi que de l'accueil du Forum Mondial sur l'Eau. La NOVEGE mit l'accent sur l'importance: de la ratification des traités ayant trait à la mise en application; de la non-réouverture des libellés négociés; de la transparence; et, de la bonne gouvernance. Le délégué rappela, par ailleurs, que les Etats s'étaient accordés sur le principe de précaution à Rio, s'interrogeant sur les raisons de sa remise en discussion. Le Venezuela, au nom du G-77/CHINE, affirma que "nous n'aurons pas de nouveau Sommet, sans un engagement en faveur de l'action," souligna l'importance de l'adhésion aux Principes de Rio, et mit en exergue: le respect des populations indigènes; le rectification de la dette; l'accès aux marchés internationaux; la fourniture des efforts nécessaires à lutte contre le VIH/SIDA; et la mise à disposition de l'Afrique, l'assistance nécessaire à la lutte contre la désertification. Plaidant pour des politiques cohérentes et de soutien mutuel entre toutes les actions retenues,

Ce numéro du Bulletin des Négociations de la Terre © <enb@iisd.org> a été rédigé par Peter Doran, Ph.D. <peter@iisd.org>, Wendy Jackson <wendy@iisd.org>, Wagaki Mwangi <wagaki@iisd.org>, Prisca Nuengsigkapien <prisna@iisd.org>, Alison Ormsby <alison@iisd.org> et Andrey Vavilov, Ph.D. <andrey@iisd.org>. Edition Numérique: Franz Dejon <franz@iisd.org> et Leila Mead <leila@iisd.org>. Editrice en chef: Pamela S. Chasek, Ph.D. <pam@iisd.org>. Version française: Mongi Gadhoom: <mongi@iisd.org>. Directeur du Service Information: Langston James Goree VI <kimo@iisd.org>. Directrice des opérations: Marcela Rojo <marcela@iisd.org>. Assistant en Ligne: Diego Noguera <diego@iisd.org>. Les principaux bailleurs de fonds du Bulletin sont: Le Ministère Néerlandais des affaires Etrangères, le Gouvernement du Canada (à travers l'ACDI), les Etats-Unis (à travers l'USAID), l'Agence Suisse de l'Environnement, des Forêts et du Paysage (SAEFL), le Royaume-Uni (à travers le DFID et l'OAEC), la Commission Européenne (DG-ENV), le Ministère Danois des Affaires Etrangères et le Gouvernement Allemand (à travers les Ministères de l'Environnement (BMU) et de la Coopération pour le Développement (BMZ)). Un soutien général a été accordé au Bulletin au titre de l'exercice 2002, par: les Ministères Finlandais des Affaires Etrangères et de l'Environnement, le Gouvernement Australien, le Ministère Suédois des Affaires Etrangères, le Ministère Néo-Zélandais des Affaires Etrangères et du Commerce Extérieur, les Ministères Norvégiens de l'Environnement et des Affaires Etrangères, Swan International et l'Agence Nippone de l'Environnement (à travers l'IGES). La version Française est financée par le Ministère Français des Affaires Etrangères. Le Bulletin est joignable à <enb@iisd.org> et par tel: +1-212-644-0204; fax: +1-212-644-0206. L'IIDD peut être contacté à <info@iisd.ca> ou par courrier au 161, Portage Avenue East, 6th Floor, Winnipeg, Manitoba R3B 0Y4, Canada. Les opinions exprimées dans le Bulletin appartiennent à leurs auteurs et ne reflètent pas nécessairement les vues de l'IIDD et des bailleurs de fonds. Des extraits du Bulletin peuvent être utilisés uniquement dans des publications non commerciales moyennant une citation appropriée. Les versions électroniques du Bulletin sont diffusées par courriel et sont disponibles à travers le serveur WWW Linkages à: <http://www.iisd.ca/linkages/>.



L'Espagne, au nom de l'UE, mit l'accent sur le besoin de trouver une formulation permettant de réaliser une avancée et élaborer sur ses objectifs concrets axés sur le développement durable. La COLOMBIE mit en exergue l'importance de la dimension étique dans le développement durable. L'EGYPTE souligna qu'il est besoin de se concentrer sur la mise en application des recommandations de Rio, et de tenter d'en adopter de nouveaux. La LIBYE s'interrogea sur les raisons de l'absence de solidarité dans la lutte contre l'éradication de la pauvreté et de la famine.

La CHINE souligna que l'équité inter- et intra-génération n'a pas été réalisée. La SUISSE déclara que le PrepCom ne doit pas remettre en question ce qui a été approuvé, *entre autres*, à Rio, au Caire et à Pékin. La SLOVAQUIE souligna que ce sont les politiques sectorielles qui ont prévalu dans le domaine de la protection des ressources foncières, et appela à l'adoption d'une approche intégrée. La REPUBLIQUE DOMINICAINE encouragea les pays à finaliser la ratification du Traité de Kyoto et autres accords, avant le SMDD. Le délégué des EMIRATS ARABES UNIS déclara que les guerres, les conflits et l'occupation déstabilisent les objectifs du développement durable, et que les femmes et les jeunes doivent être engagés dans le processus de développement. L'INDONESIE appela les délégués à bâtir sur le Consensus de Monterrey et sur les Accords Ministériels de Doha, pour la mise en œuvre du Plan d'Action 21. Le représentant de l'ECOSOC parla de l'établissement du Forum Permanent sur les Questions Indigènes et de la prochaine session de l'ECOSOC, prévue au mois de juillet. L'ALLEMAGNE soutint que le Traité de Kyoto était une manifestation du principe de précaution, et que le déficit enregistré au niveau de la mise en application devait être dépassé.

BHUTAN appela au renforcement des capacités, au soutien financier et technique, et à la compensation des opportunités de développement perdues, à travers la conservation environnementale, et, encouragea la mention des écosystèmes montagneux dans la déclaration politique. Mettant en relief les contraintes rencontrées dans la mise en application, le NIGERIA appela: à des objectifs clairs inscrits dans des calendriers précis; à une progression au-delà des objectifs de Doha et de Monterrey; et à un soutien du Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (NEPAD). La ROUMANIE appela: à la mise en place d'un système de suivi; à une application plus forte des accords environnementaux multilatéraux de l'après-Rio; et au soutien de la gouvernance environnementale internationale. L'OUGANDA évoqua les difficultés des pays les moins avancés, et encouragea le soutien en faveur du NEPAD et de la mise en place d'un mécanisme de financement pour CCD. Elaborant sur les affres de la pauvreté, le BRESIL appela à un nouvel ordre économique mondial et encouragea le soutien en faveur du NEPAD.

Le ROYAUME-UNI appela à la considération: de l'état d'avancement de l'ordre du jour de Doha; de l'impact des relations commerciales; et de l'action concrète devant être entreprise à travers des plans d'action ciblés et mesurables. L'ISLANDE mit l'accent sur le rôle des femmes et sur l'utilisation des ressources marines vivantes et de l'énergie renouvelable. SAMOA nota les effets du changement climatique sur les PEID, et appela à l'entrée en vigueur du Traité de Kyoto et à la reconstitution des fonds du FEM. Le délégué des ETATS-UNIS déclara que le sommet doit porter sur des actions de mise en œuvre concrètes visant la réalisation des objectifs approuvés à l'échelle internationale, et que le développement durable commence chez soi.

L'UICN fit part de ses réserves concernant les préparatifs du SMDD, s'interrogeant sur la valeur ajoutée pouvant être apportée par le sommet, sachant que de nombre d'engagements pris, ne sont toujours pas traduits dans le réel. La REPUBLIQUE POPULAIRE DEMOCRATIQUE DE COREE encouragea la prise de mesures pratiques et orientée vers l'action, pour l'éradication de la pauvreté et l'instauration d'un environnement politique favorable au développement durable.

Apportant son appui à la Norvège quant au besoin de dépasser de l'engagement à l'exécution, la FINLANDE élaborer sur les mesures nécessaires à la concrétisation du développement durable. La SUEDE appuya l'appel de la Finlande concernant la nécessité d'objectifs inscrits dans des calendriers précis, et le découplage de la croissance économique et des effets environnementaux, et proposa l'élaboration d'un cadre international consacré à l'imputabilité du secteur de l'entreprise et l'établissement d'une cellule de travail sur la question des biens publics mondiaux. L'OCDE proposa une intersectorielle à l'échelle domestique et un système de suivi de la mise en application des résultats de Type 1 et de Type 2. La MALAISIE parla des contraintes entravant la mise en application du Plan d'Action 21, et apporta son appui à l'éradication de la pauvreté et l'idée d'avoir des objectifs inscrits dans des calendriers précis. La CÔTE D'IVOIRE mit l'accent sur le renforcement de l'aide et des structures de l'assistance technique, la réduction de la pauvreté et de la dette, et la coopération sud-sud. Le BANGLADESH nota l'importance de la réduction de la pauvreté et de l'accès à l'eau et appela à des objectifs assortis de calendriers précis.

L'OUZBEKISTAN, intervenant au nom des pays d'Asie Centrale, réaffirma l'engagement en faveur des principes de Rio et l'établissement, au niveau national, des conditions favorables à la mise en application du Plan d'Action 21, et attira l'attention sur les problèmes de la Mer d'Aral. La REPUBLIQUE TCHEQUE appela à la réduction de la dépendance vis à vis de l'aide extérieure, à la conception d'instruments basés sur la loi du marché, pour l'encadrement du comportement viable des consommateurs, à l'application du principe de précaution, et à l'éducation, en matière de développement durable. L'IRAK appela à l'arrêt de l'occupation étrangère, des sanctions et des obstacles posés au développement durable. Le MAROC mit en relief les contributions apportées, au SMDD, par la déclaration de Marrakech sur les changements climatiques.

L'IRAN appela: à des ressources nouvelles et supplémentaires; à une mondialisation qui marche pour les pays en développement; à une bonne gouvernance au niveau mondial; et à l'inclusion de la vision de la communauté mondiale dans la déclaration politique. L'ILE MAURICE plaïda, *entre autres*, pour le réapprovisionnement du FEM, pour la désignation du FEM comme mécanisme de financement de la CCD, et pour l'établissement d'un fonds mondial de solidarité. Faisant état de la corrélation entre pauvreté et désertification, le NIGER apporta son appui à la désignation du FEM comme mécanisme de financement pour la CCD. L'EX REPUBLIQUE YOUGOSLAVE DE MACEDOINE nota le non-accord les objectifs de mise en œuvre et dressa la liste des sujets nécessitant une action. ANDORRE déclara que les normes de Rio et de la Déclaration du Millénaire ne devaient pas être abaissées et que le développement durable ne devait pas être réinterprété, et apporta son appui aux objectifs intéressant les domaines de l'eau et des prestations sanitaires. L'ALGERIE encouragea la mise en application du Plan d'Action 21 et son utilisation comme point de référence dans les négociations.

CUBA appela à des engagements sérieux et responsables, à des ressources nouvelles et supplémentaires, au transfert de technologies propres à des termes cadres préférentiels, et à la coopération sud-sud. Le PORTUGAL plaïda pour des objectifs réalistes et à des plans de travail orientés vers l'action, pour la réduction de la pauvreté, en particulier, en Afrique, et pour la ratification de la Convention des Nations Unies sur les Utilisations Non-Navigables des Cours d'Eau Internationaux. L'ARMENIE mit l'accent sur l'instauration d'un environnement favorable et sur l'élaboration de plans nationaux de développement durable. Le KENYA évoqua les défis posés à la mise en application du Plan d'Action 21, notamment ceux: de la mobilisation des ressources nécessaires au traitement du problème de la pauvreté; de la santé, en particulier, le VIH/SIDA; de l'accès inadéquat à l'énergie; et du renforcement des capacités.



L'UNION INTER-PARLEMENTAIRE déclara que les membres des parlements doivent être mentionnés dans le plan de mise en œuvre et annonça qu'une réunion des parlementaires est prévue à Johannesburg, les 29 et 30 août.

### LA PLENIERE INFORMELLE

Le Président Salim modéra la séance nocturne consacrée à l'examen des contributions apportées à la déclaration politique.

L'UE suggéra, *entre autres*: une évaluation des accomplissements effectués depuis Rio; un renouvellement des engagements pris dans le cadre du Plan d'Action 21; la mise en exergue de la paix et de la sécurité, de la démocratie, de la bonne gouvernance, du respect des droits de l'Homme, de la dimension éthique et de la lutte contre la corruption et le terrorisme; un engagement en faveur de l'Accord Mondial et des nouveaux partenariats; le lien entre la pauvreté et la dégradation environnementale; l'impact négatif des modes non viables de production et de consommation sur la pauvreté et sur l'environnement; et l'égalité des sexes. Le CANADA plaida pour une déclaration politique concise, accessible à monsieur tout le monde, et, avec le BRESIL, la SUISSE et la REPUBLIQUE DE COREE, encouragea la brièveté. Le SAINT SIEGE nota l'importance de la reconnaissance de la dignité humaine. Le KENYA encouragea l'adoption de l'éradication de la pauvreté en guise de thème central.

Le BRESIL déclara que la déclaration politique doit être publiée dans la presse, et doit réaffirmer les accords de Rio, et, avec la COLOMBIE, souligna l'importance de la dimension éthique du développement durable. La SUISSE déclara que la déclaration politique doit être orientée vers l'action et basée, sans les répéter, sur le plan de mise en œuvre et sur les objectifs-cadres de l'éradication de la pauvreté et du changement des modes non viable de production et de consommation; exprimer un engagement politique renouvelé en faveur de la mise en application du Plan d'Action 21; faire référence aux principales conférences de la décennie écoulée; et inclure un engagement à la fourniture des moyens pour le plan de mise en œuvre.

L'ALGERIE plaida pour une déclaration orientée vers l'action et appela au traitement de la question de l'eau, en tant que thème clé pour le développement durable. La REPUBLIQUE DE COREE indiqua que la déclaration doit être intelligible pour les chefs d'état et pour l'homme de la rue, mit en relief l'importance des initiatives de partenariat, et appuya l'appel à l'instauration d'un environnement favorable à l'application du plan. L'IRAN souhaite voir la déclaration venir renforcer l'engagement politique de la communauté internationale en faveur de la mise à disposition des moyens nécessaires à la mise en application du Plan d'Action 21, ainsi qu'au respect de la diversité culturelle, notant que la paix et le développement durable sont interconnectés.

Le PAKISTAN indiqua que la déclaration politique doit être rattachée au plan de mise en œuvre, être source d'inspiration positive, venir appuyer la concrétisation des objectifs de la Déclaration du Millénaire, du Plan d'Action 21 et des partenariats nord-sud, et venir réitérer que l'éradication de la pauvreté est indispensable au développement durable.

Le délégué des ETATS-UNIS souhaite voir la déclaration doit commencer par des constats visionnaires, suivis, *entre autres*, par: des actions concrètes pour l'éradication de la pauvreté; des références aux conférences antérieures; une référence à la bonne gouvernance; et les ressources nécessaires à la réalisation de la vision. Le délégué des PHILIPPINES plaida pour l'insertion de références à la mise en application intégrale du Plan d'Action 21, au besoin de renforcer les organisations régionales des Nations Unies, et à la contribution des partenariats au développement durable. Le JAPON affirma que pour la réalisation du développement durable: le sentiment de propriété du processus et les partenariats doivent être assurés; le secteur privé, les communautés locales et le monde de l'entreprise doivent être impliqués; et les modes non durables de production et de consommation doivent être changés. CHYPRE mit l'accent sur la mise en opération du développement

durable et sur la divulgation du message du développement durable à la société civile. Le CHILI appela à une modernisation des politiques publiques, à l'éradication de la corruption et à la garantie de la participation du public dans les processus décisionnels.

### LES PARTENARIATS

Les consultations informelles sur la question des partenariats, coprésidé par Diane Quarless (Jamaïque) et Jan Kára (République Tchèque), se sont focalisées sur la note explicative concernant les principes directeurs préliminaires devant régir les partenariats, émise le 5 juin. Kára signala que le document reflétait les contributions fournies à travers les séances de Dialogues avec les Acteurs Sociaux et les diverses consultations menées au cours du PrepCom. La SUISSE fit part de son appui en faveur d'un mécanisme central à travers lequel, des partenariats peuvent être organisés. HABITAT suggéra que l'idée d'avoir la CDD comme point focal doit être élaborée davantage. La HONGRIE déclara que les partenariats doivent être déterminés en fonction des résultats du SMDD ou des objectifs du Plan d'Action 21. L'UE proposa l'adjonction d'une référence à la standardisation des rapports. Le ROYAUME-UNI appela à l'inclusion d'un libellé stipulant que la propriété du processus et des résultats est partagée par tous les partenaires. Le représentant de la FAO parla de l'expérience de l'organisation dans le domaine des partenariats. Le délégué des ETATS-UNIS demanda que le texte rende compte des besoins potentiels en matière de renforcement des capacités. Un représentant des ONG conseilla de faire en sorte que certains partenariats puissent être transférables à des parties tierces, et appela à la prévision d'une disposition à cet effet. Le délégué des PHILIPPINES appela à d'autres contributions de la part du G-77/Chine et mentionna les communautés, comme partenaires importants. L'UNITAR déclara que la propriété doit revenir aux bénéficiaires, et qu'elle ne doit pas revêtir un caractère exclusif.

Le porte-parole du CONSEIL DE DEFENSE DES RESSOURCES NATURELLES souhaite avoir des éclaircissements concernant le lien entre les deux types de résultats, et indiqua que les gouvernements avaient, à Rio et au Sommet du Millénaire, accepté qu'ils seront les premiers responsables du développement durable et que les partenariats seront le mécanisme à travers lequel leurs engagements seront concrétisés. L'orateur nota, en outre, que les gouvernements ont été, jusque là, du côté des bénéficiaires de partenariats. Le délégué du STAKEHOLDER FORUM FOR OUR COMMON FUTURE suggéra de trouver une plus claire "et une meilleure appellation aux résultats de Type 2," et plaida pour: la continuation des partenariats au-delà de Johannesburg; une participation pyramidale de bas en haut; et une participation dans les mécanismes de suivi, suggérant en outre que le suivi doit consister en des évaluations globales, et non en interventions détaillées dans les projets. Un représentant des ONG nota l'absence de lien entre les politiques gouvernementales et les préoccupations de la société civile, et parla du "profond désespoir" ressenti dans les rangs des ONG, à l'idée que leurs préoccupations, leurs préparatifs et les efforts qu'ils ont fournis tout au long des PrepCom, sont sanctionnés par une fin de non-recevoir.

Le CANADA suggéra un renforcement des nouvelles directives en accordant aux partenaires l'option d'une évaluation externe et une documentation sur les "ingrédients" des partenariats probants, et mit en relief le besoin "d'un même pied d'égalité" entre les partenaires, et non d'un re-conditionnement des rapports donateurs-bénéficiaires existants. La NOUVELLE ZELANDE proposa que des lignes directrices soient élaborées pour l'encadrement de la considération des partenariats, à tous les niveaux, et nota qu'il y avait, à l'égard des partenariats propriétés des Nations-Unies, un certain degré de suspicion et un "problème d'image." La CHINE remet en question les avantages réels pouvant être tirés des partenariats. Le représentant de EARTH COUNCIL suggéra que le document énonce les avantages que les partenariats peuvent apporter aux pays en développement, et, avec la Vice-présidente Quarless et plusieurs autres délégués, nota le manque de représen-



tation des délégations des pays en développement, dans les consultations. Quarless souligna que les partenariats sont un moyen permettant l'apport d'une valeur ajoutée au processus intergouvernemental et d'améliorer la qualité de la mise en application du Plan d'Action 21, à travers l'implication de l'ensemble des partenaires, et ajouta que le SMDD accordera aux partenaires une grande reconnaissance pour leurs efforts.

Le ROYAL INSTITUTE OF INTERNATIONAL AFFAIRS déclara que sans mécanisme d'élaboration et de soumission des rapports, l'évaluation des progrès serait bien difficile. L'AUSTRALIE assura que la meilleure valeur que la CDD pouvait ajouter est fournir une supervision et des directives sur les grandes lignes des enseignements émergents des partenaires. Le programme du FEM consacré aux petits crédits parla de sa réussite dans l'établissement d'un lien entre les activités menées au niveau mondiale et celles menées au niveau local.

### LE GROUPE DE TRAVAIL III

Coprésidé par Ositadinma Anaedu (Nigeria) et Lars-Göran Engfeldt (Suède), le Groupe de Travail reprit ses travaux après sa réunion qui s'est étalée jusqu'à une heure tardive de la nuit du mardi. Au cours de la séance de l'après-midi, le Groupe tenta de résoudre les points de divergences qui restaient au sujet des libellés figurant dans le Chapitre X du *Projet de texte du Plan de Mise en Œuvre du SMDD*.

Les libellés finalisés portèrent sur: l'amélioration de la participation de la société civile et d'autres acteurs pertinents dans la mise en œuvre du Plan d'Action 21; la promotion de la transparence et de la participation du grand public; la prise en compte par la CDD, des développements juridiques importants, dans la promotion de la mise en application du Plan d'Action 21; et l'impulsion, de manière importante, des programmes du PNUD, axés sur le renforcement des capacités. Il y eut un quasi-accord autour du paragraphe consacré à la responsabilité du secteur des affaires, sur la base d'une proposition avancée par les Etats-Unis, mais l'AUSTRALIE insista sur le maintien du terme "volontaire," et la NORVEGE insista sur le maintien de la référence à l'utilisation des divers "outils," tel que celui de l'intégration des coûts.

Aucun accord ne put être atteint sur les libellés consacrés: à la collaboration à l'intérieur et à l'extérieur du système des Nations Unies, en tenant compte du travail du Comité Exécutif de l'ONU (CEB) et du Groupe chargé de la Gestion Environnementale (GGE); à l'intégration de la dimension sociale dans l'élaboration des programmes et des politiques de développement durable; à des intervalles de deux ou quatre ans entre les sessions de négociation de la CDD; à la reconnaissance des éducateurs, en tant que principal groupe social, comme suggéré par le CANADA, mais contré par le G-77/CHINE et par l'UE; et au renforcement de la coopération entre le PNUE, d'autres organes des Nations Unies, les institutions de Bretton Woods et l'OMC et ce, dans le cadre de leur mandat respectif

Le libellé concis encourageant les initiatives de mises en œuvre par l'ensemble des acteurs, tel que suggéré par le Président, fut appuyé par les ETATS-UNIS et le JAPON, mais contré par l'UE, la HONGRIE et la NORVEGE, qui insistèrent sur la l'insertion d'une référence à l'établissement de modalités ou des principes directeurs. La SUISSE avança des suggestions, basées sur ses consultations, appelant au maintien ou au remplacement du terme "cohérence," qui figure dans un certain nombre de paragraphes. Quelques délégués indiquèrent les cas acceptables, et l'UE déclara que l'accord était tributaire de l'acceptation du paquet global par l'ensemble des délégations.

Le Président annonça que le Groupe devait reprendre ses travaux, en tant que groupe de facilitation chargé de nettoyer les libellés restants, le jeudi 6 juin, à partir de 10h, avec les questions ayant trait à la bonne gouvernance, au commerce international et aux moyens de mise en œuvre, lesquelles doivent être examinées par le "Groupe de Vienne," convoqué le mercredi 5 juin à 20h.

### DANS LES COULOIRS I

Le comité des Amis du Président (CAP) a été reconstitué, mercredi, sous forme de consultation informelle-informelle, avec accès ouvert aux délégations, suite aux plaintes véhémentes exprimées par un certain nombre de groupes d'intérêt concernant le manque de transparence quant à la manière dont le CAP a résolu la copieuse quantité de libellés crochétés qui figuraient dans l'Engagement de Bali. Les négociateurs sont en train d'appliquer de prétendues "règles de Vienne," selon lesquelles les délégués s'assoient autour d'une table et une personne parle au nom de chacun des principaux groupes de négociation. Le modèle, croit-on savoir, n'est pas en train de bien fonctionner, en raison des positions disparates au sein des groupes. Apparemment, l'établissement du CAP, mardi, était venu aggraver la méfiance grandissante, pratiquement, au sein de tous les groupes, et cette méfiance a commencé à émerger lorsque la troïka (l'UE, le G-77/Chine et les Etats-Unis) sont parvenus "secrètement" à un accord sur la question controversée de la santé, plus tôt dans la semaine.

### DANS LES COULOIRS II

Les ministres ne sont pas arrivés nombreux à la réunion du petit déjeuner "sans nourriture," qui devait les regrouper avec les Directeurs Généraux des agences des Nations Unies, mercredi matin. Les ministres qui ont pris la parole, ont fait part de la position de leurs pays respectifs, sur les sujets en cours de discussion de la gouvernance à l'échelle domestique, de la reconstitution du fonds du FEM et des trois piliers du développement durable. Il y a eu un appel, fort, de la part des la famille des Nations Unies, à l'amélioration de la cohérence, de la coopération, de la coordination et même du "sentiment de propriété" des résultats du SMDD. Un pays suggéra l'élaboration d'un plan englobant le système des Nations Unies. Les appels ont fait froncer bien des sourcils dans les rangs des membres du personnel des agences des Nations Unies, qui estiment qu'ils n'avaient pas été invités à participer activement dans le processus de rédaction de l'Engagement de Bali, qu'on leur demande maintenant de mettre en œuvre. Les agences ont également noté qu'elles sont rarement citées dans le texte.

### DANS LES COULOIRS III

L'intention des ONG indonésiennes de marquer la Journée Mondiale de Environnement par une manifestation à l'extérieur du Centre des Conférences Internationales de Bali, a été divulguée mercredi. Un représentant de l'équipe Indonésienne chargée de la coordination nationale pour le SMDD, a indiqué que les ONG entendaient tenter des poursuites contre leur Gouvernement, suite à l'intervention de la police pour empêcher les manifestants de s'approcher du Palais des Congrès, en violation, semble-t-il, des droits constitutionnels de liberté d'expression et de rassemblement.

## A SUIVRE AUJOURD'HUI

**DIALOGUE INTERACTIF DE HAUT NIVEAU:** Les ministres se réuniront de 10h à 13h et de 15h à 18h dans la Salle Nusa Indah, pour un dialogue interactif sur la question des partenariats.

**PLENIERE INFORMELLE:** La Plénière Informelle se réunira dans la Salle Nusantara 2, de 8h à 11h, pour poursuivre les discussions autour de la déclaration politique et des modalités devant encadrer les travaux du Sommet.

**REUNION DU GROUPE DES MODERATEURS:** La réunion du groupe des modérateurs sur le thème du cadre institutionnel du développement durable se réunira à partir de 10h dans la Salle de Genève, pour débattre des questions restant à résoudre dans le Chapitre X du projet de texte du plan de mise en œuvre.